PCDR
Commune de RENDEUX

Partie III - Diagnostic partagé de – Rendeux

MAI 2024

Urbanisme et développement territorial Orthogone

Diagnostic partagé

1. Note méthodologique

Le diagnostic partagé résulte du croisement, voire de la confrontation, de l'analyse des caractéristiques de la commune (Partie I) et des résultats des consultations de la population et des acteurs locaux (Partie II). Cette analyse croisée entre les données objectives du diagnostic socio-économique et subjectives issues de la participation populaire enrichie par la CLDR a permis d'aboutir à un diagnostic partagé (partie III). Il se présente sous la forme de 40 enjeux identifiés dans 15 thématiques regroupées en 3 piliers à l'aide des grilles « Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces-Enjeux » (AFOME) combinées qui sont en annexes.

2. Résumé des 40 enjeux

Pilier n°1 : Vivre à Rendeux

Thématique DEMOGRAPHIE & POPULATION

Les enjeux :

- Gestion de l'identité rurale des villages vu la disproportion seconds résidents / population autochtone
- Amélioration de l'accueil des nouveaux citoyens pour leur meilleur intégration et respect des règles de vie
- Préservation de la qualité de vie au vu des perspectives démographiques (équilibre population/tourisme/économie, etc.)
- Fédération de l'ensemble des citoyens de la commune autour d'un lieu ? évènement ? autre ?

Thématique ENFANCE JEUNESSE ENSEIGNEMENT

Les enjeux :

- Maintien et renforcement de l'enseignement, vecteur d'attractivité pour la population
- Renforcement des services de proximité notamment à destination des enfants et des jeunes
- Amélioration de l'offre extrascolaire

Thématique AINES ET PMR

Les enjeux :

- Augmentation des actions envers les ainés et PMR : espaces/services/activités intergénérationnels, accueil et services aux ainés, possibilité de rester à domicile, accessibilité à l'offre en soins de santé
- Intégration des aînés comme force vive dans le développement de la commune

Thématique VIE ASSOCIATIVE, EVENEMENTIELLE CULTURELLE ET SPORTIVE

Les enjeux :

- Maintien du dynamisme et de l'ancrage local des groupements villageois (programme d'activités, infrastructures…)
- Développement d'une dynamique associative globale sur Rendeux

Thématique SOCIAL-SERVICES-SANTE

Les enjeux :

- Création de services de proximité en lien avec l'évolution de la population
- Enjeu prioritaire : Renforcement des premières lignes de santé, inciter les médecins/dentistes à s'installer sur la commune et la commission santé (CS) à redynamiser

Pilier n°2 : Habiter à Rendeux

Thématique CADRE DE VIE & AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Les enjeux :

- Intégration des nouvelles constructions dans le bâti existant
- Gestion de l'identité rurale de certains villages au vu l'importance des gîtes et de leur capacité
- Anticipation de la mutation des zones de loisirs
- Centralisation des services à Rendeux par une politique communale territoriale et foncière

Thématique LOGEMENT & PATRIMOINE

Les enjeux :

- Promotion de logements adaptés à l'évolution de la population (appartements dans les anciens volumes de fermes, logements plus petits, pour familles ou petits revenus, logements tremplin, …), aide à l'implantation des jeunes ménages
- Intégration des nouveaux logements dans le bâti existant
- Gestion de l'identité rurale de certains villages au vu l'importance des gîtes et de leur capacité
- Préservation, valorisation des patrimoines

Thématique ENVIRONNEMENT

Les enjeux :

- Renforcement de la qualité des ressources naturelles et écologiques
- Evolution vers une commune verte modèle (circuits courts, le commerce équitable, l'énergie renouvelable) idée de « Transition »
- Développement d'un plan de prévention déchets/ propreté

Thématique MOBILITÉ & SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les enjeux :

- Mise en place des recommandations du PICM
- Développement et amélioration des pistes cyclables et des tronçons de mobilités lentes
- Soutien aux alternatives pour les déplacements des personnes non motorisées

Thématique ENERGIE

Les enjeux :

- Installation de dispositifs de production d'énergie et de production de chaleur à partir d'énergies renouvelables
- Réduction de la consommation d'énergie

Pilier n°3 : Travailler à Rendeux

Thématique EMPLOI

Les enjeux :

- Création d'emplois pour les jeunes sur la commune
- Développement d'activités en lien avec les ressources du territoire

Thématique ECONOMIE & COMMERCE

Les enjeux :

- Maintien et accroissement des emplois, des services, des commerces locaux
- Création de structures ou zones susceptibles d'accueillir de nouvelles activités
- Privilégier le cadre de vie aux gros employeurs

Thématique AGRICULTURE ET SYLVICUTURE

Les enjeux :

- Renforcement de l'équilibre entre population et les activités agricoles et forestières actuelles
- Développement des productions locales et de nouvelles formes de distribution en lien avec les ressources du territoire

Thématique TOURISME

Les enjeux :

- Renforcement de l'attractivité touristique de qualité en vue d'attirer des acteurs économiques de ce secteur en maintenant son caractère « vert et responsable »
- Préservation du territoire communal de l'activité touristique de masse

Thématique GESTION COMMUNALE

Les enjeux :

- Accès à internet de qualité (vitesse + couverture) et GSM
- La transition socio-écologique au sein de la commune

3. La Commune de Rendeux, c'est…

… une commune rurale en Ardenne qui associe forêts (56% du territoire), campagnes (40% du territoire) et rivières. Elle est structurée par la vallée de l'Ourthe entre La Roche-en-Ardenne en amont et Hotton en aval, aux portes de la Famenne. La rivière dont les berges sont encore à l'état naturel, traverse le territoire du nord au sud et découpe le paysage en versants et plateaux.

Demander aux Rendeusiens d'énumérer les qualités premières de leur commune et il en ressort directement l'art de vivre, le calme, l'ambiance conviviale, la solidarité et le bon rapport entre la commune et les citoyens.
Les 2672 habitants de Rendeux sont disséminés sur 19 villages et hameaux. Dans la vallée, l'habitat est réparti le long de la route régionale. Ailleurs, les villages sont situés soit aux amorces des dépressions, soit le long des cours d'eau ou encore sur les lignes de crête. L'habitat ancien est caractéristique de l'activité agricole qui a modelé le paysage de la commune. Le secteur primaire occupe encore une part non négligeable de l'activité économique (agriculture et sylviculture). Des PME des secteurs du bois et de la construction constituent principalement le secteur secondaire. La délocalisation de laiterie de Chéoux marque une chute de l'emploi salarié sur la commune. Rendeux est aussi une commune touristique : un tiers des logements sont des secondes résidences et de nombreux gîtes ont fleuris, obligeant la commune à réguler ses implantations. Les capacités d'hébergement touristique de la commune peuvent doubler la population en été.

La commune de Rendeux c'est aussi …

… un cadre de vie naturel et patrimonial préservé ;
… un territoire à habiter ;
…une approche intégrée Social-Service-Santé ;
…un territoire qui se bouge pour un bon vivre ensemble ;
… une énergie potentielle ;
… pas tout à la voiture ;
…un tourisme à taille humaine ;
…une activité économique à consonance locale ;
… l'or vert à portée de main.

… un cadre de vie naturel et patrimonial préservé

La richesse naturelle de la commune de Rendeux est évidente. Les deux périmètres Natura 2000 (5.22 km2 soit 7.25% du territoire) et les trois SGIB ne reflètent pas à eux seuls la qualité des espaces naturels de la commune. L'Ourthe et ses affluents offrent des vallées tantôt encaissées et sinueuses, tantôt larges et ouvertes.

La qualité et la richesse paysagère de la commune sont reconnues par une majorité de la population. En plus des espaces naturels, la commune abrite des sites remarquables comme les sites classés de Saint-Thibaut et de l'église Saint-Martin de Marcourt, ainsi que l'arboretum Robert Lenoir. Les noyaux bâtis villageois restent bien préservés. Les paysages emblématiques sont d'ailleurs mis en valeur.

La qualité et le cadre de vie de la commune passent aussi par la décoration florale des villages. Le petit patrimoine a été répertorié lors de la précédente ODR et en 2019 sur appel à projet du SPW. En sont issues quatre publications et une valorisation partielle. Une partie de la population souhaite davantage de mise en valeur, d'entretien et de promotion de son patrimoine.

La population souhaite également préserver ces sites des nuisances externes. Elle évoque les nuisances sonores et lumineuses, les mises à blanc forestières, quelques développements peu harmonieux d'habitations ou de bâtiments agro-industriels aux entrées de certains villages.

La commune a mis en place une série de structures et d'outils de gestion, d'entretien et de valorisation de l'environnement : gestion différenciée (zéro pesticide), nouveau plan de gestion de la forêt, plan Maya, fauchage tardif, « Combles et clochers », BiodiverCité, etc.

La CLDR prône la préservation d'une grande superficie du territoire. Elle rejoint l'attention portée par la Commune sur l'incidence des nouveaux projets immobiliers, agricoles ou forestiers. La commune peut aussi compter sur des structures supra-locales comme le Contrat de rivière de l'Ourthe ou le DNF.

Le projet RIPARIA porté par le GAL lors de la précédente programmation et mené de 2009 à 2012 avait suivi deux axes : la restauration des berges érodées par le pâturage du bétail et la restauration de la biodiversité des berges colonisées par la balsamine de l'Himalaya et la berce du Caucase. La CLDR évoque la nécessité de le réactualiser.

La commune compte deux stations d'épuration publiques à Rendeux (2200 EH) et Warisy (250 EH), ainsi qu'une station d'épuration privée à la laiterie de Chéoux (3500 EH). La problématique des déchets ménagers fait l'objet d'une attention particulière de la commune de Rendeux. Cela se traduit par des primes communales à l'installation d'un système d'épuration individuelle ou de fréquentation du recyparc, d'un service communal dédié à la gestion des déchets, d'un règlement communal et d'un service « Recy+ » d'enlèvement des déchets à domicile.

En 2018, la commune de Rendeux a formé deux nouveaux agents constateurs afin de lutter, d'informer et de sanctionner les incivilités liées aux déchets. IDELUX-Eau cite la commune de Rendeux comme « bon élève » en matière d'apports aux recyparcs. Néanmoins il reste à améliorer la qualité de tri. Ce constat rejoint celui de la CLDR qui déplore une diminution de la dynamique autour du tri sélectif.

En juillet 2021, la vallée de l'Ourthe a connu de fortes inondations, causant des dégâts matériels et psychologiques importants auprès de la population.

Les enjeux sont en lien direct avec les notions de préservation et de valorisation des patrimoines et de la biodiversité mais également une réflexion globale sur la prévention face aux risques d'inondations. Cela passera par le renforcement de la qualité des ressources naturelles et écologiques et le développement d'un plan de prévention déchets/ propreté. La question de l'évolution vers une commune verte modèle est posée : circuits courts, commerce équitable, l'énergie renouvelable en lien avec l'idée de « Transition ».

… un territoire à habiter

En1994 la commune affichait le plus faible revenu moyen déclaré par habitant en Wallonie et la part la plus élevée de personnes âgées du Royaume. Actuellement, le revenu médian par déclaration est similaire au revenu des communes limitrophes et supérieur à celui de la Wallonie. La part de bénéficiaires du RIS) est inférieure aux chiffres de la Wallonie et de l'Arrondissement.

La commune reste peu peuplée. Une part de la population voit cette absence de pression démographique comme un facteur de bonne qualité de vie et de confort. Le faible volume de population peut être insuffisant pour rentabiliser des activités commerciales et des services. La part importante de seconds résidents (1/3 des résidences de la commune) serait alors une ressource. Mais ces « nouveaux arrivants » posent questions en termes d'impact sur l'accessibilité aux logements voire, selon certains, de dégradation du cadre de vie et de perte d'identité.

L'évolution de la population et ses perspectives (selon l'IWEPS) sont stables. La désertification des villages est actuellement enrayée. En 2023, la taille moyenne des ménages (2,29 personnes contre 2,24 en Wallonie et 2,22 dans l'arrondissement) illustre la présence de familles avec enfants.

Le parc immobilier de la commune est composé essentiellement de maisons 4 façades mais aussi de chalets. Il n'y a pas de résidences principales au sein des campings. Les prix moyens des terrains et maisons restent accessibles. Ils sont comparables aux communes voisines (Erezée, La Roche), mais inférieurs au Pays de Famenne et donc potentiellement plus accessibles que Hotton et Marche. La situation géographique de la commune est intéressante par rapport à l'attractivité de Marche en termes d'emploi et de services. La CLDR s'accorde à dire qu'il ne faudrait pas que Rendeux devienne une commune « dortoir ».

La commune compte 37 logements publics et 2 sont en projet (SLSP, CPAS, Commune), soit 5 des 10% de logements publics demandés par la Région wallonne. Elle pourrait augmenter ce bon ratio par la mise en œuvre de projets de logements et d'urbanisation. En 2023, un projet de logements pour personnes âgées est en cours d'adjudication sur la propriété Strymes à Ronzon.

La commune a mis en place des primes (raccordement électrique et eau et système d'épuration individuelle) susceptibles d'aider les nouveaux ménages à s'installer sur son territoire. Cependant, lors des consultations, certains ont souligné le peu d'offre et de soutien à l'installation des jeunes ménages. L'utilisation de ces primes est faible et ne varie pas de manière significative. Une communication autour de la disponibilité de ces aides pourrait relancer l'intérêt des citoyens pour les primes communales.

Des espaces urbanisables au plan de secteur se retrouvent dans la plupart des villages dont près de 9 ha sont propriété communale. Trois SOL récents (anciens PCA) offrent des disponibilités de construction et de mixité avec une activité économique sur l'ancienne commune de Beffe. La commune pourrait activer le développement de son habitat au vu des nombreuses opportunités foncières.

Des espaces urbanisables sont disponibles au centre de Rendeux. La population et la CLDR saluent le regroupement des services au centre de la localité où l'on retrouve l'administration communale, le CPAS, l'école communale, le cabinet rural, l'école libre, la police, l'Espace Marie Schérès, etc. L'axe Ronzon – Rendeux – Hamoul polarise les services de la commune et concentre 43% de la population. La population apprécie l'équilibre entre la taille raisonnable du centre de la commune et celle des petits villages avoisinants.

L'encadrement de l'aménagement du territoire est assuré par les services communaux et la CCATM sur base de l'étude réalisée dans le cadre du Schéma de Structure Communal (SSC) bien qu'il ne soit pas allé jusqu'au stade de l'approbation. Le village de Marcouray est soumis à la valeur indicative du RGBSR.

Les secondes résidences de la commune représentent un tiers des logements de la commune. L'interdépendance du logement et du tourisme est une question essentielle dans la commune.
Les services communaux constatent une recrudescence des demandes de domiciliation dans les zones de loisirs (ZL), principalement au Bois d'Arlogne. Certaines ZL sont en mutation, passant de la fonction d'hébergement touristique à la fonction résidentielle, alors que ces zones ne disposent pas des infrastructures nécessaires et suffisantes. Les gîtes de grande capacité constituent une autre problématique liée au tourisme : ces gites réduisent la fonction résidentielle de certains bâtiments et perturbent l'équilibre avec les autochtones. Elaborée en CCATM, une note d'orientation sur le sujet a été rédigée. Le collège communal l'utilise déjà lors des demandes de permis d'urbanisme pour l'installation des gîtes de grande capacité.

Une attention doit être portée sur le site de l'ancienne laiterie de Chéoux. La Commune souhaiterait en obtenir la maîtrise foncière. Des idées ont déjà émergé (logements, activités artisanales, etc.) mais un travail de réflexion approfondi attend les différents acteurs.

La question de la promotion de logements adaptés à l'évolution de la population est donc posée : appartements dans les anciens volumes de fermes, logements plus petits pour familles ou petits revenus, logements tremplin, etc. Un enjeu est de favoriser l'accès au logement des jeunes ménages, des aînés et des PMRs. Il s'agira d'optimaliser l'intégration des nouveaux logements dans le bâti existant.

L'enjeu plus global est la préservation de la qualité de vie au vu des perspectives démographiques avec un équilibre à rechercher entre les fonctions démographiques, touristiques et économiques. Cela passera par la gestion de l'identité rurale de certains villages au vu de l'importance des gîtes et des secondes résidences. Une piste avancée serait l'amélioration de l'accueil des nouveaux citoyens pour une meilleure intégration. Il s'agira aussi d'anticiper la mutation des zones de loisirs. La commune devra remédier aux incongruités planologiques du plan de secteur et gérer la non-urbanisation de certaines zones de loisirs et d'activités économiques mal localisées. Enfin la question du renforcement la polarité de Rendeux est posée en centralisant des services, des logements et en améliorant la mobilité par une politique communale territoriale et foncière

…une approche intégrée Social-Service-Santé

Les services à la population à Rendeux sont efficaces et variés, tant en soins à domicile qu'en services sociaux spécifiques. Le CPAS offre un service « aide-ménagères », des repas à domicile et organise des plaines de vacances. Son service « Les Tournesols » gère un magasin de seconde main, un service repassage et un service de mobilité sociale « les Passagers du Pays » et le FlexiTec. Ce service de mobilité est transcommunal via des conventions avec les communes limitrophes. Il est en constante augmentation, tant au niveau des kilomètres parcourus que du nombre de bénévoles ou du nombre d'affiliés au service.

Deux écoles maternelles et primaires sont implantées à Rendeux, une communale et une école libre. Le nombre d'inscrits dans le réseau communal a légèrement baissé entre 2012 et 2022 malgré l'augmentation de la population des 0-14 ans. L'école libre connait une forte augmentation. Aucune de ces implantations ne pratique l'immersion linguistique. Selon la CLDR, un pourcentage conséquent de jeunes rendeusiens ne fréquente pas les écoles de l'entité. Faut-il y voir une conséquence du manque d'emplois locaux occupés par les rendeusiens associant leur lieu de travail au lieu de scolarité de leurs enfants ?

Un accueil temps libre et des plaines d'été complètent l'encadrement scolaire des deux écoles de Rendeux. Le risque de saturation de l'accueil est à envisager en cas d'évolution démographique positive. La CLDR regrette la disparition récente de l'école de devoir (Crayon magique) organisée par le service « Les Tournesols » du CPAS.

Le territoire de la commune accueille des activités d'encadrement et d'éveil (plaines de vacances du CPAS, Place aux enfants, Mic-Ados, mouvements de jeunesse, Patro La Colombe, stages du CIRAC, etc.). Les ateliers du CEC et les classes vertes de la sprl Rend'ô Vive ne figurent plus aux calendriers des activités depuis 2019.

Les consultations de la population ont laissé transparaître de manière plus générale un manque d'infrastructures, d'espaces et d'activités adaptées aux jeunes, une politique globale jeunesse ou encore un manque de fédération (tranche des 12-18 ans). Si certains jeunes participent de manière active aux comités de village, il a été souligné un manque de « valorisation et mise en place de projets à l'initiative des jeunes ». Les ados de la commune ne fréquentent pas tous les mêmes écoles qui sont situées en dehors de territoire communal, ce qui ne facilite pas leur rapprochement. Des acteurs transcommunaux sont également actifs sur la commune : Mic-Ados, le CIRAC, Intégra+, Ligue des Familles, ALE, Miroir Vagabond. etc. La commune bénéficie d'une antenne locale de police, d'un guichet poste et d'un parc à conteneurs.

Certains membres de la CLDR regrettent les horaires inadaptés et le manque de moyens humains affectés aux services tels que Les Tournesols, l'antenne locale de police ou la poste. En 2023, le guichet automatique « Bancontact » a été modernisé et rendu plus accessible. La connectivité et la couverture réseau mobile sont faibles, alors qu'elles sont facteurs de socialisation et éléments de croissance économique.

En matière de santé, le vieillissement des médecins et dentistes inquiète la population. Pour apporter une réponse à ce problème spécifique aux zones rurales, la commune a mis en place une commission santé et a répondu à un appel à projets de la Région pour la création d'un cabinet rural proximité du Co-accueil. Ce projet n'est pas une maison médicale au sens stricte. Ce projet a été concrétisé et inauguré en 2023. Il accueille 2 dentistes et 1 médecin généraliste. L'urgence est assurée par le centre médical héliporté de Bra-sur-Lienne. La commune lui apporte une aide financière proportionnelle au nombre d'habitants.

La commune ne possède ni de maison de repos ni de résidence service sur son territoire. Les hébergements pour ainés réalisés à la propriété « Colette Strymes », propriété du CPAS, ont apporté une solution partielle.

La commune accueille depuis décembre 1998 un centre de réfugiés géré par la Croix Rouge. Le centre « Couleur du Monde » entretient des liens sociaux et commerciaux avec la population. Les enfants et adolescents sont scolarisés à l'école communale de Rendeux, à l'Athénée de La Roche, à Saint-Roch à Marche-en-Famenne.

Des membres de la CLDR ont souligné un manque d'activités et de communication vis-à-vis des ainés et décèlent parfois des problèmes liés à la solitude. La commission consultative des aînés en place est active et la CLDR note que les nombreux ainés peuvent être vus comme une force à « valoriser » en termes de savoir-faire, de compétence et de disponibilité.

La prise en compte des personnes à mobilité réduite est assurée dans les projets publics de rénovation ou de construction. Mais de nombreux sites et infrastructures sont encore inadaptés aux PMRs. La commune a aussi mis en place une charte de la personne handicapée et désigné un référent de proximité « Handicontact ».

L'enjeu prioritaire est certainement le renforcement des premières lignes en soins de santé. Au vu du vieillissement de la population, il est nécessaire de renforcer l'offre médicale les médecins/dentistes sur la commune.

Il est primordial pour la commune de garantir une offre de services complète pour les citoyens, en lien avec l'évolution de la population. Cela passe par le maintien et le renforcement de l'enseignement, vecteur d'attractivité pour la population, le renforcement des services de proximité, notamment l'accueil de la petite enfance et l'offre extrascolaire. L'enjeu pour beaucoup d'ainés est de rester sur le territoire communal et de bénéficier de l'ensemble des services principaux. Cela entraine l'augmentation des actions et services envers les ainés et PMRs. Les aînés peuvent aussi être intégrés comme force vive dans le développement de la commune.

De manière transversale, le besoin d'optimiser la communication entre la commune et ses habitants est à optimiser, y compris envers les ainés qui méritent une attention spécifique. La communication passe par l'amélioration de la connectivité (téléphonie, internet…) et réduction de la fracture numérique.

…un territoire qui se bouge pour un bon vivre ensemble

La vitalité des associations villageoises en termes d'animation et d'événements sportifs est reconnue et soutenue par la commune. La commune dispose de nombreuses salles de villages rénovées, notamment dans le cadre de l'ancien PCDR. Les consultations populaires pointent l'inadéquation de certaines salles de village pour des activités nécessitant de petits locaux. Des salles de taille plus réduite sont réalisées à l'Espace Marie Schérès à Rendeux.

La CLDR reconnaît le dynamisme sportif de la population mais déplore un manque d'infrastructures sur le territoire communale. Certains contrebalancent l'absence de centre sportif par le fait que beaucoup de communes voisines sont déjà bien équipées en salle multisports et/ou piscine (Marche, La Roche, Tenneville, Erezée) et proposent d'améliorer la mobilité vers ces centres. L'autre piste serait d'envisager une grande infrastructure sur Rendeux mais la question de la capacité et du coût de la gestion a été posée. La capacité d'investissement limitée pour une petite commune modère ce type de projet bien que la trajectoire financière communale soit positive depuis plusieurs années. Une aire multisports au centre de Rendeux, à proximité des services, a été inaugurée en 2023.

La CLDR relève un manque d'énergie fédératrice tant au niveau communal, qu'au niveau de l'entité villageoise de Rendeux. Ce manque serait la conséquence d'une absence d'esprit identitaire au niveau communal et la configuration linéaire de Rendeux-village.

La CLDR reconnait une offre culturelle faible au départ du niveau communal mais que de nombreux acteurs transcommunaux sont actifs sur le territoire de la commune :
Le Centre International de Rencontre et d'Actions Culturelles (CIRAC) à Marcourt propose de nombreuses activités culturelles dont des stages et ateliers pour enfants, jeunes et adultes ;
L'ASBL « Lire au fil de l'Ourthe » à Bardonwez est liée aux spécificités patrimoniales et culturelles de la commune.
La maison de la culture « Famenne-Ardenne » affecte un temps partiel à la commune de Rendeux
Mic-Ados organisent des activités pour jeunes en milieu ouvert sans oublier les activités du Miroir Vagabond et le BAM festival.

Par ailleurs, le festival "Musique Baroque en Famenne Ardenne" (MUBAFA) donne un rayonnement au-delà des limites communales. Il propose d'ouvrir et de promouvoir la musique baroque à un large public.

Selon la CLDR, le potentiel du réseau associatif serait sous-exploité par manque d'interaction ou de communication entre associations. Ce manque de coopération ou de fédéralisme entraine des problèmes de répartitions des dates pour les nombreux événements. La coordinatrice culturelle pourrait jouer ce rôle.

La commune possède, si besoin, des disponibilités foncières pour développer de nouvelles salles ou des équipement sportifs.

L'enjeu est donc bien le maintien du dynamisme et de l'ancrage local des groupements villageois (programme d'activités, infrastructures…). Pour cela, il faudra pérenniser le soutien aux mouvements associatifs par des actions ponctuelles et l'offre en infrastructures adéquates. Il s'agira pour la commune d'améliorer sa visibilité à travers ses outils de communication (site internet, bulletin communal, etc.)

De manière générale, l'enjeu est de développer une offre suffisante en matière de sports et d'activités culturelles. Il reste une interrogation sur la pertinence du développement d'une dynamique associative globale sur Rendeux-village. La question de fédérer l'ensemble des citoyens de la commune autour d'un lieu et/ou d'un évènement s'est aussi posée.

… une énergie potentielle

Les ressources naturelles potentielles disponibles pour la production d'énergie sont nombreuses : la commune est boisée à 47.8 %, l'Ourthe la traverse du sud au nord et de nombreux cours d'eau présentent des dénivelés intéressants. Si la commune a connu 9 moulins à eau, plusieurs éléments pondèrent cependant le potentiel hydro-électrique : période d'étiage de l'Ourthe, la rivière et ses berges en grande partie en zone Natura 2000 et l'impact sur les populations piscicoles. En 2023, seule une microcentrale hydro-électrique est exploitée à Bardonwez. Sa production d'énergie reste limitée aux besoins locaux. La CLDR s'interroge sur la nécessité de mener une étude sérieuse avant d'envisager une centrale hydro-électrique plus performante.

La commune a fait le choix d'interdire les grandes éoliennes pour préserver le paysage. Dans une commune boisée comme Rendeux, les projets « biomasse » sont envisageables. L'étude du type de combustible à utiliser devra prendre en compte l'appauvrissement du sol forestier en cas d'exploitation intensive des résidus d'exploitation sur site. Chaque hiver, la commune vend du bois de chauffage aux citoyens.

La commune avait lancé en 2011 un projet pilote de Plan d'Action Local Energie (PALE). Le projet phare était la rénovation de l'école communale (isolation, matériaux, chauffage, ventilation, etc.). Le PALE s'est mué PAED en 2019. Celui-ci est une condition pour obtenir certains subsides UREBA.

L'exemple en matière d'énergie sur la commune provient du secteur privé avec le Camping « Beau Rêve » qui est autonome en énergie grâce, notamment, au photovoltaïque. Deux éoliennes privées ont aussi été installées et de nombreux ménages ont fait installer des panneaux photovoltaïques.

Au-delà de ces exemples, il y a encore peu de production d'énergies renouvelables.
Les primes à l'installation de panneaux photovoltaïques sont une opportunité. En janvier 2018, la commune a signé une convention de partenariat avec le GAL pour le projet « RénovEnergie ». Ce projet veut améliorer les performances énergétiques des bâtiments privés et augmenter la production d'énergie locale à partir de sources renouvelables. Le GAL encourage également les agriculteurs à valoriser leurs déchets de haie ou de plantation.

L'enjeu de cette thématique est double : produire davantage d'énergies renouvelables tout en réduisant les consommations énergétiques.
Plusieurs pistes pourraient être suivies : sensibiliser les citoyens et systématiser le recours à des énergies renouvelables dans les bâtiments publics.

… « pas tout à la voiture »

De nombreux projets concernant la mobilité et la sécurité routière ont été réalisés ou programmés dans le cadre de l'ancien PCDR et, plus récemment, du PICM du Pays de Famenne approuvé par le GW en 2017. Exemple : l'amélioration de la traversée de Rendeux-Haut réalisée en 2017 ou la sécurisation des carrefours des Quatre Bras de Genès et de Marcourt en 2018. Pour gérer la mobilité, la Commune s'est dotée d'un conseiller en mobilité depuis 2009 et interagit avec la CCATM.

De manière générale, la population a un sentiment de risque accidentogène à cause de la vitesse excessive des véhicules. Le nombre d'accidents de la route avec blessés est faible et en diminution. Pour certains, la traversée de Rendeux-Bas reste problématique. La CLDR relève la pertinence d'y mener une réflexion globale (trottoirs, marquages au sol, accotements, abribus, réparation de voiries dégradées) et de prévoir des itinéraires destinés à la mobilité, même si des mesures d'accompagnement pour la traversée de Rendeux ont été réalisées en 2020. La volonté de la population est d'éviter l'axe rapide de la route régionale par la création de circuits de voies lentes plus sécurisants. Ces bouclages permettraient d'accéder aux services et de s'approprier enfin les berges de l'Ourthe.
La CLDR souligne la qualité du service de déneigement, la présence de ralentisseurs, l'efficacité des radars de dissuasion et l'absence de problèmes de stationnement liés aux commerces et aux services sur la commune.

La voie lente longeant l'Ourthe à partir de Hotton vers La Roche s'arrête à Jupille. Pour finaliser ce tronçon jusqu'à La Roche, un auteur de projet a été désigné pour la réalisation l'étude des incidences du projet sur l'environnement. En 2022, la commune a réalisé une connexion entre la voie lente Hotton-La Roche, l'école communale et l'Espace Marie Schérès.
Parallèlement, le GAL, en lien avec le Pays de Famenne, a mis en place d'un réseau fléché à points-nœuds. Ce dispositif est jugé efficace et gagne en notoriété auprès des acteurs touristiques.

A l'exception du fond de vallée, la morphologie du territoire caractérisée par des dénivelés importants est peu propice aux alternatives à la voiture. La démocratisation du cycle à pédalage assisté (CPA) pourrait changer la donne.

Deux lignes régulières de TEC desservent le territoire communal : la ligne 15 La Roche-Lignières-Marche-Marloie à concurrence de 7 passages journaliers, la ligne 13 La Roche-Melreux à concurrence également de 7 passages journaliers.
Pourtant, la population note la faiblesse de l'offre en transports en commun. Elle insiste aussi sur les problèmes de mobilité dans les villages « hors vallée de l'Ourthe » qui ne sont desservis que par du

ramassage scolaire. Les équipements TEC apparaissent peu fonctionnels. Les correspondances Bus–Train à la gare de Melreux qui n'étaient pas coordonnées ont été adaptées sur initiative communale.

Des initiatives existent depuis de nombreuses années pour les déplacements des personnes non motorisées : le projet « Les Passagers du Pays » était en 1993 un projet pilote associatif né à Rendeux. Depuis 2014, Il se poursuit et intègre l'initiative régionale FlexiTec à laquelle la Commune avait souscrit. Le service est assuré aujourd'hui par le CPAS et connait une augmentation de fréquentation. Quelques services fournis par les mutuelles, mais destinés à leurs adhérents, sont également cités. Pour la CLDR, il manque encore des initiatives de mobilité partagées (type BlaBlaCar, voitures partagées, covoiturage, etc.). La commune ne possède pas de bus ou de car.

Les acteurs ont marqué une volonté de favoriser les voies de mobilité lentes. L'enjeu est le développement et l'amélioration des pistes cyclables et des tronçons de mobilités lentes, tant pour un usage utilitaire que touristique.

En matière de mobilité routière, certains points noirs sont encore présents et demandent une amélioration de la sécurité routière.

Il reste encore un manque de cohérence dans les offres des transports en commun ou des transports à la demande. Il sera judicieux de soutenir les alternatives pour les déplacements des personnes non motorisées.

…un tourisme à taille humaine

L'attractivité touristique de la commune repose sur des éléments naturels – l'Ourthe et les forêts – et patrimoine bâti, mis en valeur par des produits liés aux promenades tant pédestres que cyclistes ou équestres.

Le tourisme est une source de revenus. Les restaurants sont bien représentés avec 14 établissements. Le nombre important d'hébergements touristiques (109) pour une capacité de 1234 lits, les 4 campings pouvant accueillir 1200 personnes et les 776 secondes résidences, traduisent la vocation touristique de la commune. La CLDR s'est prononcée sur la volonté de se diriger vers un tourisme vert et diffus.

Des initiatives locales d'animation sont en place : le Cercle Culture Tourisme et Nature et le Royal Syndicat d'Initiative (RSI). Ce dernier est très actif avec 2 équivalents temps plein mais ses activités ne couvrent pas l'entièreté du territoire communal. Au niveau transcommunal, de nombreuses promenades, circuits VTT (du GAL notamment) et un Sentier de Grande Randonnée (SGR) sont balisés. Le secteur équestre n'est plus exploité. Il n'y a plus sur Rendeux de gites ni de relais équestres repris à la Ligue équestre de Wallonie-Bruxelles.
La pêche participe à l'attractivité de la commune. Des clubs de pêches sont actifs et le projet Riveo (basé à Hotton) est un relais reconnu. En 2022, l'aménagement du site de la Région Wallonne de Bardonwez s'est terminé. Il devrait accroitre le potentiel touristique de ce site remarquable de 22 ha.

Pourtant l'offre ne semble pas complète. On relève l'absence d'attraction labellisée CGT, un réseau de voie lente incomplet et des chemins oubliés. Un partenariat entre le RSI et la Maison du tourisme a mis en place, en 2018, un réseau de parrainage de promenades. La commune intervient sur demande pour l'entretien des sentiers de promenade.

De manière générale, le secteur HORECA, les structures locales et les acteurs privés du tourisme travaillent en synergie, tant pour la création d'activité que pour l'information. La multiplicité des acteurs et des activités peut mener, selon certains membres de la CLDR, à un manque de coordination dans l'information et la créativité. La réforme des Maisons du Tourisme mise en place en 2017 a pallié certains doublons et confusions.

La CLDR s'interroge sur l'opportunité de réinventer les promenades à thème, de repenser des programmes et guides mieux structurés et d'offrir des cheminements le long de l'Ourthe dans sa globalité.

L'enjeu sera de s'ouvrir à un tourisme durable, de valoriser l'image « Nature-Paysage » de Rendeux. La population est consciente du poids du tourisme intense. Sans renier sa nécessité économique, elle plaide pour un tourisme diffus, de qualité, écoresponsable, bref un tourisme **vert**. Le guide « gîte de grande capacité » de la CCATM va déjà dans ce sens.

Il faudra préserver le territoire communal du touristique de masse et viser un renforcement de l'attractivité touristique de qualité pour attirer des acteurs économiques du secteur en maintenant son caractère vert et éco-responsable.

…une activité économique à consonance locale

Rendeux compte 269 assujettis à la TVA majoritairement en personnes physiques. Les entreprises locales et les services publics fournissent 401 emplois salariés. La commune a perdu son plus gros employeur avec la délocalisation de la laiterie de Chéoux. L'administration communale, le centre de la Croix Rouge, les écoles, les établissements Goosse, le Proxy-Delhaize et le CIRAC sont devenus les plus gros pourvoyeurs d'emplois de la commune.

La population s'inquiète cependant du manque d'emploi pour les jeunes. En matière de revenu, de taux d'emploi, de bénéficiaires de revenus de substitutions, le niveau de la commune est proche de celui des communes limitrophes. Au fil des années ces indicateurs se sont amélioré y compris le taux de chômage.
Des structures d'aide à l'emploi telles que le CPAS et l'ALE sont présentes au niveau communal. Au niveau transcommunal, INTEGRA+ basé à Barvaux mène de nombreux projets avec les personnes éloignées de l'emploi.

Les Zones d'Activités Économiques Mixtes (ZAEM) du plan de secteur sont occupées. Il n'y a pas de bâtiments de type hall-relais sur le territoire. Cette situation ne favorise pas l'implantation de PME. Un potentiel de développement existe le long de N833 à Rendeux, sur l'axe 4 Bras de Gêne-Marche et

dans la réaffectation de la ZAEM de Chéoux. Pour la CLDR, les nouvelles implantations ne peuvent se faire au détriment du cadre de vie.

La CLDR s'accorde à dire qu'une réflexion globale doit être menée sur le site de la laiterie de Chéoux qui constitue un enjeu important sur la commune. La création de structures ou zones susceptibles d'accueillir de nouvelles entreprises et de l'artisanat soutiendrait la création d'emplois sur la commune mais en privilégiant le cadre de vie.

Il s'agira de développer des activités en lien avec les ressources du territoire tout en maintenant et diversifiant les services et les commerces locaux.

… l'or vert à portée de main

Avec 40% de son territoire dédié à l'agriculture et 47.8 % à la forêt, Rendeux affirme son caractère rural.

Les exploitations agricoles sont familiales et dédiées à l'élevage. La surface agricole utile reste stable et les prix ne connaissent pas de bulle immobilière comme au Condroz ou en Hesbaye. Comme partout en Wallonie, le nombre d'exploitations a fortement diminué (de 65 à 15 en 15 ans) et le vieillissement des agriculteurs n'est pas la seule cause.

Si l'agriculture se diversifie encore peu en 2023, des initiatives vers le maraîchage ou l'élevage caprin et ovin voient le jour. Onze acteurs sont certifiés bio et la commune a initié un point de vente hebdomadaire des produits locaux. La commune aide ses agriculteurs en offrant de nombreuses primes et la mise en location de 300 ha.

La CLDR estime que l'on devrait favoriser les jeunes agriculteurs ou les agriculteurs sous statut d'indépendant complémentaire en les priorisant pour l'accès aux terrains communaux.

Via sa filière « produits locaux », le GAL Pays de l'Ourthe veut développer l'offre après des collectivités, de l'Horeca, du secteur touristique, etc.

Le marché artisanal de Marcourt propose depuis 30 ans des produits locaux tous les mercredis des mois de juillet et de d'août. S'il est devenu une attraction touristique, il propose un débouché intéressant pour les productions locales mais uniquement en période estivale.

De manière générale, le lien entre producteurs et consommateurs et l'information sur les initiatives existantes sont à améliorer.

La nouvelle législation du bail à ferme et la gestion des dégâts de gibiers sont problématiques.

La forêt est l'un des trois piliers économiques de Rendeux avec l'agriculture et le tourisme.

Les pourcentages entre résineux et feuillus s'équilibrent sur les 3850 ha de forêt de la commune, dont 2000 ha sont privés. Le nouveau plan de gestion forestière du DNF est actif depuis 2019. La CLDR constate l'industrialisation du secteur et l'apparition de grosses exploitations. Elle s'interroge sur leur impact sur la pollution des sols et de l'eau, sur l'érosion et sur la disparition du patrimoine immatériel lié aux métiers traditionnels de la filière bois (débardage, petite scierie, etc.). L'activité liée au bois est en effet principalement primaire : peu de transformation, peu de diversification et peu d'entreprise labellisée « Bois local » sur Rendeux. La CLDR s'interroge sur les moyens de transformer localement les ressources du bois.

Ces enjeux dépassent l'échelle communale. Pour y répondre, le GAL a lancé en 2017 le projet transcommunal « Filière bois » qui vise à renforcer la filière du secteur, rendre l'offre locale plus compétitive et augmenter sa plus-value.

La forêt publique génère par ses ventes de bois et ses locations de chasse, plus de 20 % des recettes extraordinaires de la commune. Le plan d'aménagement du DNF veut pérenniser ces rentrées en basant sa gestion sur des révolutions d'exploitation des résineux de 70 ans. Il assure également le maintien de la capacité forestière en invitant la commune à réinvestir près de 20 % des revenus de vente de bois dans les plantations et aménagements divers. Ces prévisions pourraient être revues drastiquement à la baisse suite aux problèmes de scolyte des résineux.

Le monde agricole vit une mutation importante. Le niveau communal peut y jouer un rôle en favorisant le développement des productions locales et de nouvelles formes de distribution, en lien avec les ressources du territoire. L'enjeu est donc de soutenir les producteurs locaux et favoriser les circuits-courts.

Pour la forêt, l'enjeu principal est d'assurer une gestion équilibrée des forêts, en combinant ses fonctions économiques, écologiques et touristiques.

De manière plus transversale, le renforcement de **l'équilibre** entre population et les activités agricoles et forestières actuelles est à trouver.

4. Dans dix ans, la Commune de Rendeux sera …

Une commune qui aura su, en, impliquant la communauté locale, les autorités publiques et les différents acteurs sur son territoire, :

- mettre en place des initiatives axées sur le développement durable, telles que la promotion des énergies renouvelables, la gestion responsable des déchets, la préservation de la biodiversité
- promouvoir des projets agricoles respectueux de l'environnement et encourager l'agriculture locale et la production de produits du terroir
- privilégier un tourisme plus responsable et durable.
- conserver et préserver son patrimoine local en assurant sa restauration, en maintenant les traditions locales et en sensibilisant la population et les visiteurs à l'importance de sa préservation.
- assurer à sa population les services de base, tels que les écoles et les services de santé
- impliquer activement ses habitants dans la prise de décisions et la mise en œuvre de projets contribuant à renforcer le sentiment d'appartenance et de responsabilité envers le développement durable de la commune.

5. Annexe

Grille AFOME